

— CONCOURS SCOLAIRE —

PARTICIPATION JUSQU'AU 9 MARS 2026



32 ème édition

Festival BD

Perros-Guirec

25 & 26
avril 2026

CONCOURS SCOLAIRE *le trégor*

© Illustration de Blynt



espace culturel
E.Leclerc

VILLE DE
Perros-Guirec

— RÈGLEMENT —

ARTICLE 1

Le concours **Scolaire LE TRÉGOR**, organisé par le festival BD de Perros-Guirec, est ouvert aux jeunes de 6 à 15 ans et aux classes des écoles primaires et des collèges.

ARTICLE 2

Le thème du concours 2026 est :

“ SOUS LA SURFACE ”

ARTICLE 3

À partir de ce thème, les concurrents devront réaliser une planche (**1 seule planche**) de format A3 (297 x 420 mm), **en couleur ou en noir et blanc**.

Le choix du style est libre : fantastique, humoristique, policier, poétique, historique, science-fiction...

Le choix de la technique également : aquarelle, peinture, numérique...

ARTICLE 4

Pour chaque catégorie, primaire et secondaire, trois prix seront décernés. La planche du premier prix sera publiée dans le journal LE TRÉGOR.

Le jury se réserve le droit de récompenser d'autres participants. Les résultats seront communiqués par courrier, sur le site Internet et les réseaux sociaux du festival **à partir du 30 mars**. Les prix seront à retirer pendant le festival.

ARTICLE 5

Les planches devront obligatoirement être déposées ou expédiées au service Culture et Vie Associative, 12 Rue des 7 îles, Mairie - BP 147 - 22700 Perros-Guirec, **au plus tard le 9 mars 2026**.

Il sera indiqué LISIBLEMENT au dos et au centre de la planche les : nom, prénom, âge, adresse, téléphone, mail du ou des auteurs, ainsi que l'adresse de l'établissement scolaire concerné.

ARTICLE 6

Le jury du concours Scolaire, désignera les gagnants selon les critères suivants :

- Qualité graphique,
- Originalité du scénario,
- Respect du thème,
- Respect du règlement et des consignes de présentation.

ARTICLE 7

Les concurrents s'engagent à ne pas utiliser une intelligence artificielle générative pour participer à ce concours.

ARTICLE 8

Les planches des concurrents seront exposées lors des journées scolaires et pendant le festival BD. Toutes les planches seront à retirer au service Culture et Vie Associative, après le festival pour les établissements de proximité, et pour les autres établissements les planches seront expédiées sur demande par courrier.

ARTICLE 9

Le simple fait de participer à ce concours entraîne l'acceptation pleine et entière du présent règlement.



Retrouvez toutes les informations sur notre site internet